



PREFE [REDACTED]

Direction des Services du Cabinet

[REDACTED] le 31 août 2018

Bureau de la sécurité routière

Arrêté n° DSC- [REDACTED]

Arrêté portant retrait de l'arrêté de suspension de permis de [REDACTED]

Le Préfet du [REDACTED]

Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,

Vu la convention internationale de Genève sur la circulation routière du 19 septembre 1949 et de celle de Vienne du 8 novembre 1968 ;

Vu le code de la route, notamment les articles L224-2, L224-6, L224-9, R224-4, R224-12 et R224-14 à R224-17 ;

Vu le code des procédures pénales notamment son article 529 ;

Vu le décret du 13 octobre 2016 portant nomination de monsieur [REDACTED]

Vu l'arrêté préfectoral n°39-2018-06-22-006 du 22 juin 2018, portant délégation de signature à Monsieur Jean-François [REDACTED]

Vu l'arrêté préfectoral [REDACTED] 2018 de suspension du permis de conduire de monsieur [REDACTED] Dominique pour une période de 4 mois à la suite d'un dépassement de la vitesse autorisée;

Considérant [REDACTED]  
ont éteint l'ac [REDACTED]

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'arrêté préfectoral [REDACTED] 2018 de suspension du permis de conduire de monsieur [REDACTED] est retiré.

**Article 2** : Le présent arrêté sera notifié à monsieur [REDACTED] et au service de l'office des véhicules à Delemont en Suisse.